



RAPPORT  
**D'ACTIVITÉ**  
**2021**



## Accompagner les entreprises sur un continent en mutation

Contrairement au scénario optimiste envisagé à la suite du premier confinement, l'année 2021 a été perturbée par la poursuite de l'épidémie de Covid. Les périodes de blocage ont alterné avec les périodes de reprise d'activité. Nous avons néanmoins fait preuve de dynamisme et maintenu l'activité du CIAN, en proposant des formats présentiels et digitaux.

Ainsi, les mises en relation, le travail au sein des commissions tout comme les programmes engagés en matière de santé et de soutien à la formation professionnelle ont suivi leurs cours. Le CIAN a été partenaire de nombreuses conférences et forums : citons, entre autres, le sommet des chefs d'État sur le financement de l'Afrique à Paris en mai, la saison Africa 2020 et les entrepreneurs africains, le forum Ambition Africa à Bercy, la réunion IPEM

des fonds d'investissement, et le sommet Afrique-France de Montpellier en présence du président de la République.

La première phase du programme RH Excellence Afrique (REA) développé par le CIAN en Côte d'Ivoire pour certifier les établissements de formation professionnelle s'est achevée en décembre 2021. Nous travaillons maintenant à une nouvelle initiative fondée sur l'excellence des instituts et la formation accélérée de cohortes de jeunes dans des métiers en tension. Nous espérons que des bailleurs ou l'État de Côte d'Ivoire décideront de soutenir cette démarche.

Nos thématiques de 2021 ont couvert d'importants enjeux pour l'amélioration du climat des affaires et le développement du secteur privé, qu'il s'agisse de l'image des entreprises françaises en Afrique, de la place du secteur privé dans l'aide publique

### Le CIAN en bref

Créé en 1979, le CIAN, association loi 1901, est une organisation patronale privée française qui rassemble les entreprises industrielles et de services, grands groupes ou PME-PMI, investies sur le continent africain. Le CIAN compte près de 150 entreprises membres (soit 500 000 collaborateurs, 10 000 établissements sur le continent) qui réalisent ensemble 80 % du volume d'affaires français en Afrique, soit un chiffre d'affaires consolidé de près de 60 milliards d'euros.

**RÉSEAU.** Le CIAN est d'abord un lieu d'échanges entre ses adhérents. Il anime ce vaste réseau de professionnels en leur proposant des rencontres multiples et des mises en contact personnalisées.

**EXPERTISE.** Il est un lieu d'information et de partages d'expériences et de bonnes pratiques entre adhérents. Pour cela, le CIAN anime

plusieurs commissions techniques sur des sujets transversaux et communs aux entreprises opérant en Afrique. Il met à disposition de ses adhérents des experts géographiques par région.

**INFLUENCE.** Le CIAN entretient des relations étroites avec les pouvoirs publics et organismes économiques et professionnels représentatifs en France, en Europe et en Afrique. Il intervient dans de nombreuses instances en faveur de l'amélioration du climat des affaires et du développement du secteur privé. Il préside l'European Business Council for Africa (EBCAM).

Ses membres sont à l'origine d'initiatives structurantes pour le continent comme celles des évolutions du droit OHADA. Ils adhèrent à la Charte du CIAN sur la responsabilité sociale et environnementale et à sa Déclaration sur la prévention de la corruption.

au développement, ou encore des exigences de la conformité pour les entreprises.

2021 a aussi consacré le lancement de notre partenariat avec le quotidien l'Opinion. Carrefour de réflexions et d'échanges, notre forum Afrique s'est déroulé en deux phases : une conférence digitale en mars et une plénière en présentiel en juillet. Ces deux événements ont rencontré un grand succès et nous conduisent à renouveler ce format en 2022.

Deux rendez-vous importants se présentent pour l'activité du CIAN en 2022. Tout d'abord, le sommet Europe-Afrique à Bruxelles en février où, en association avec l'EBCAM, nous favoriserons

la coopération entre les entreprises européennes et africaines, afin d'ouvrir davantage les marchés entre les deux continents, et la présidence française de l'Union européenne où le rôle du secteur privé devra être mis en valeur.

« **Nos thématiques couvrent d'importants enjeux pour l'amélioration du climat des affaires et le développement du secteur privé** »

Tout au long du magazine 2022 publié avec l'Opinion, vous trouverez les informations-clés sur la conjoncture économique de l'Afrique. Elles démontrent qu'en dépit de certains freins et obstacles, les fondamentaux restent positifs. C'est donc plus que jamais le moment d'affirmer nos ambitions, de renforcer notre présence ainsi que nos investissements.

**Étienne GIROS**

*Président délégué du CIAN*

## La Gouvernance du CIAN



Patrick Sevaistre - Stephen Decam - Sandrine Sorieul - Étienne Giros - Alexandre Vilgrain

- **Un conseil d'administration**, composé d'une vingtaine d'administrateurs représentatifs des différents secteurs d'activité, présidé par Alexandre Vilgrain.
- **Une équipe permanente**, qui gère l'association et représente ses adhérents, animée par Étienne Giros.
- **Un comité directeur**, qui réunit régulièrement la direction du CIAN, les responsables de commissions, les experts géographiques et les autres professionnels au service de l'organisation.
- **Une assemblée générale**, qui réunit une fois par an tous les adhérents, à l'occasion de la présentation du rapport moral et financier et du vote des résolutions.



## LE CIAN en 2021 : passage au format hybride

**En raison de la crise sanitaire, les activités des commissions se sont très souvent déroulées en ligne offrant la possibilité aux adhérents de les suivre de France, d'Afrique, ou d'ailleurs. L'année a été marquée par le lancement du partenariat avec l'Opinion : nouveau format du forum et nouveau magazine annuel avec une ambition renouvelée.**

### ACTIONS MENÉES

#### ► Animation du réseau :

- 22 réunions des commissions ont été organisées en présentiel ou sous forme de webinaires, de janvier à décembre.
- L'assemblée générale a pu se tenir à l'Automobile Club de France à Paris, le 11 juin.
- Le Forum Afrique s'est déroulé en format hybride, le 1er juillet.
- Des réunions ont été tenues avec les services Afrique des entreprises intéressées.

#### ► Relations publiques :

- Le CIAN est à l'écoute des associations, think tanks et organisations professionnelles et de la société civile tournée vers l'Afrique. De nombreux rendez-vous ont permis l'échange de points de vue et le soutien des actions concernant les entreprises.
- Tout au long de l'année, le CIAN a participé aux rendez-vous majeurs du secteur : sommets, forums

et conférences auxquelles il a favorisé l'accès de ses membres.

- Il a été auditionné par les commissions d'évaluation sur la conformité du Sénat et de l'Assemblée nationale.

#### ► Réflexion et plaidoyer :

- Le CIAN a engagé une réflexion sur trois thèmes : l'image des entreprises françaises en Afrique, les relations avec la Chine, et l'évolution de l'aide au développement pour une meilleure place faite aux entreprises.
- Un guide pratique sur le thème du « recours à des intermédiaire en Afrique » a été édité et mis à la disposition des entreprises.
- La 32<sup>e</sup> enquête auprès des entreprises européennes en Afrique analysant la conjoncture et le climat des affaires a été menée au 4<sup>ème</sup> trimestre.
- La 4<sup>e</sup> édition du baromètre Africaleads auprès des leaders d'opinion de douze pays a été lancée avec le cabinet IMMAR.



## En 2021, le CIAN a inauguré un nouveau partenariat avec le quotidien L'Opinion pour son Forum Afrique et l'édition de son magazine annuel.

► Le 18 mars, la première séquence a pris la forme d'une conférence digitale intitulée « Le rebond en Afrique viendra aussi des entreprises ! ». Elle a réuni des invités exceptionnels comme l'homme d'affaires et philanthrope anglo-soudanais Mo Ibrahim, Sébastien Bazin, président du groupe Accor, Sandra Ablamba Johnson, ministre et secrétaire général de la présidence de la République du Togo, en charge de la cellule « climat des affaires », Hugues Mbadinga Madiya, Ministre du Commerce, des PME et de l'Industrie de la République Gabonaise, Élisabeth Medou Badiang, vice-présidente AOI d'Orange et Richard Bielle, CEO du groupe CFAO. Plus de 2000 personnes ont suivi la conférence en direct.

► Le 1<sup>er</sup> juillet, la seconde séquence qui avait pour thème « Entreprises en Afrique : un nouveau pacte pour la relance » a été placée sous le haut patronage du président de la République française, Emmanuel Macron. Plusieurs éminentes personnalités se sont exprimées : Victoire Tomegah-Dogbé, premier ministre togolais, Patrick Achi, premier ministre ivoirien, Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances français, Akinwumi Adesina, président de la Banque africaine de développement, Réda Tir, Président du Conseil national économique social et environnemental de l'Algérie et Nicolas Dufourcq, Directeur général de BPI France. Plus de 350 invités ont assisté aux débats en présentiel et 3 000 personnes les ont rejoints en ligne.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

au 01/02/2022

### Président

**Alexandre Vilgrain,**

président directeur général du Groupe SOMDIAA

### Président délégué

**Étienne Giros,**

ancien directeur Afrique du Groupe BOLLORÉ

### Vice-président

**Michel Roussin,** ancien ministre

### Secrétaire général et trésorier

**Stephen Decam,** ancien directeur général délégué de CFAO

### Administrateurs

- **Jean-Marc Auverlau,** directeur général division grand public Afrique Subsaharienne de L'ORÉAL
- **Philippe Belin,** président directeur général de MARCK et BALSAN
- **Pierre Bérégovoy,** directeur Afrique subsaharienne de la BNP PARIBAS
- **Richard Bielle,** président du directoire de CFAO
- **Jean-Marc Budin,** senior vice-président Moyen-Orient, Afrique, Inde de THALES INTERNATIONAL
- **Pierre Castel,** président directeur général du Groupe CASTEL BGI
- **Hugues Degouy,** secrétaire général Afrique et océan Indien d'IMPERIAL TOBACCO
- **Jérôme Fabre,** président de la COMPAGNIE FRUITIÈRE
- **Laurent Goutard,** directeur Afrique, Méditerranée et Outre-Mer, Banque de détail de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
- **Jean-Michel Guélaud,** président de SOGEA SATOM
- **Philippe Labonne,** président directeur général de BOLLORÉ PORTS, directeur général délégué de BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS
- **Elodie Luce,** secrétaire générale, direction Afrique de TOTALENERGIES M&S
- **Tarafa Marouane,** président du directoire de la COMPAGNIE OPTORG
- **Philippe Martinez,** vice-président Afrique d'AIR LIQUIDE
- **Jean-Marc Pouchol,** vice-président Afrique d'AIRFRANCE
- **Arthur Prévôt,** directeur des affaires publiques Groupe d'ACCOR
- **Francis Rougier,** président directeur général de ROUGIER SA
- **Alain Taïeb,** président du conseil de surveillance du Groupe MOBILITAS
- **Eric Tauziac,** secrétaire général d'ERANOVE
- **Jean-François Thomas,** directeur de la stratégie d'ORANGE MEA

### Comité d'honneur

- **Gérard Péliссon**
- **Pierre Arnaud**



## " L'année 2021 a confirmé des tendances déjà visibles en 2020 en matière de transformation digitale "

**JEAN-MICHEL HUËT, président de la Commission digitale du CIAN, associé de BearingPoint**

### Quel bilan dressez-vous des activités de la Commission digitale en 2021 ?

Un bilan positif ! En dépit des difficultés liées à la crise sanitaire, nos événements se sont déroulés normalement. Nous avons proposé, au total, quatre conférences portant sur les sujets du moment. En mars et en avril, il s'agissait d'une double conférence sur la façon dont l'épidémie de Covid a touché les entreprises, les PME comme les grands groupes, dans plusieurs pays d'Afrique. Au mois de juin, il a été question des enjeux du numérique pour les directions financières en entreprise. Nous nous sommes intéressés aux défis posés en matière de budget, de reporting financier, ou encore aux enjeux relatifs aux remontées des états comptables pour certaines filiales situées à l'étranger. Puis, en septembre, la Commission s'est penchée sur la collecte de données en Afrique et ses répercussions, en particulier sur la réglementation RGPD. Plusieurs acteurs juridiques étaient présents, à l'instar du président de la Commission nationale de contrôle et de protection des données à caractère personnel (CNDP) du Maroc, Omar Seghrouchni. Enfin, une conférence hybride autour de la blockchain et de ses usages concrets s'est tenue en décembre, le but étant de vulgariser ce sujet d'avenir, crucial pour les monnaies électroniques ou plus largement le suivi budgétaire des États.

### Deux ans après le déclenchement de la crise de la Covid-19, assiste-t-on à un renouveau des usages du digital sur le continent africain ?

La transformation digitale sur le continent se poursuit, c'est une certitude. Si les usages du numérique ne se sont pas plus renouvelés en 2021 qu'en 2020, durant cette période, les entreprises et les administrations ont davantage été amenées à s'appuyer sur le numérique. C'est un fait marquant, visible au Maroc par exemple, pays qui a fermé très tôt ses frontières et qui a dû assurer la continuité

de ses services publics, ou encore dans le domaine de la santé ou de l'éducation. À ce titre, l'année 2021 a confirmé, voire conforté des tendances déjà visibles en 2020.

### Pourriez-vous revenir sur les enjeux de la transformation financière et digitale au sein des entreprises, auxquels vous avez consacré une réunion thématique en juin dernier ?

Force est de constater que les directions financières en entreprise sont les services qui ont accumulé le plus de retard dans l'adoption des fonctions numériques. Par comparaison, les services des ressources humaines ou logistiques étaient déjà dotés de ces outils pour optimiser leur fonctionnement. La crise Covid a néanmoins contribué à accélérer leur usage, de la prévision budgétaire en passant par le reporting des états financiers, afin de que les services financiers accompagnent la transformation digitale au sein des entreprises.

### Quels sont les prochains travaux de la Commission digitale attendus pour 2022 ?

Nous avons programmé plusieurs événements tout au long de l'année : tout d'abord, en mars, la Commission digitale tiendra une conférence hybride autour de la French Tech Abidjan, qui se déroulera depuis les locaux de l'Orange Digital Center. En mai, il s'agira d'un événement sur le M-Payment en Afrique puis, en septembre, d'une conférence sur les infrastructures numériques, qui reviendra sur les enjeux d'installation du réseau 5G et de la fibre sur le continent africain. Enfin, en novembre ou en décembre, une conférence sur le numérique dans la décarbonation des économies qui abordera le rôle du digital dans la transition climatique.



## ” Les entreprises se mobilisent sur les pratiques de conformité ”

**FRÉDÉRIC PARADIS, président de la Commission éthique et conformité du CIAN, compliance manager chez GTT**

### Au cours de l'année 2021, avez-vous pu maintenir le rythme des rendez-vous de la Commission éthique et conformité ?

Les événements programmés ont dans l'ensemble pu se dérouler comme prévu. Quatre rendez-vous ont ainsi été organisés en 2021, pour l'essentiel à distance. Les grandes thématiques abordées ont porté, respectivement, sur la lutte anticorruption, le travail avec les intermédiaires commerciaux, l'évaluation de la loi Sapin II, et la responsabilité pénale des personnes morales, à la suite de l'affaire Alcatel-Costa Rica. À noter que cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir en présentiel Michel Sapin, ancien ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, ainsi que le député Raphaël Gauvin en tant que grands témoins : leurs interventions ont été les temps forts de cette année, ces personnalités étant essentielles au débat politique sur le sujet crucial de la lutte contre la corruption.

### La Commission éthique et conformité a édité un guide pratique sur le recrutement des intermédiaires commerciaux, quelles sont ses préconisations ?

Je tiens tout d'abord à rappeler que c'est la Commission, qui a édité cet ouvrage, en tant qu'œuvre collective.. Ce guide, publié dans une version bilingue, vise à faire connaître les bonnes pratiques en matière de recrutement, de gestion et de résiliation de contrat avec des intermédiaires commerciaux sur le continent africain. Il s'agit du deuxième ouvrage d'une collection consacrée à la conformité (*compliance* en anglais), le premier ayant abordé le sujet du paiement de facilitation. La Commission a ainsi émis plusieurs préconisations. En premier lieu, au stade du recrutement, l'entreprise concernée doit être en mesure de savoir pourquoi elle a besoin d'un intermédiaire. Puis, quel serait le type de *due diligence* à réaliser. En matière de gestion contractuelle, il est primordial de faire

figurer dans le contrat les clauses essentielles relatives à cet intermédiaire et de savoir sur quelle base démontrer son effectivité en cas de contrôle. Enfin, sur le plan de la résiliation, l'entreprise doit garder à l'esprit quelle clause mettre en avant. La question de la modalité de rémunération (au forfait, rémunération variable plafonnée...) est tout aussi importante.

### Quels seront les thèmes à suivre en 2022 pour la Commission éthique et conformité ?

L'année 2022 sera une année de changement : en effet, il est temps pour moi de passer le flambeau, mais les travaux de la Commission se poursuivront ! En janvier, un nouveau rendez-vous intitulé «Justice négociée : état et perspectives» a ouvert l'année, avec une rencontre avec des responsables du Parquet national financier (PNF) en tant que grands témoins, rencontre riche en échanges, et passionnante pour nos adhérents.





## " La RSE devient un enjeu de la stratégie des entreprises en Afrique "

**PIERRE-SAMUEL GUEDJ,**  
président de la Commission RSE & ODD du CIAN, président-fondateur  
d'Affectio Mutandi et directeur du média Africa Mutandi

### Quels sont les temps forts et enjeux abordés en 2021 dans le cadre de la Commission RSE & ODD ?

Après avoir abordé le climat, les droits humains et le devoir de vigilance, nous avons échangé sur des thématiques plus pragmatiques liées à la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) en Afrique. Retenons ainsi le webinar portant sur les articulations entre la RSE et l'économie sociale et solidaire, qui a permis de donner un aperçu de ce que font Eiffage et Orange avec des acteurs du changement comme MakeSense ou Simplon en Afrique de l'Ouest.

Nous avons par ailleurs eu le plaisir d'accueillir le secrétaire permanent de l'OHADA pour qu'il témoigne des avancées en matière d'intégration des fondamentaux de la RSE dans les dix-sept pays concernés par ce cadre juridique. Nous avons enfin pris le temps de décrypter les stratégies d'impact des investisseurs sur le continent, cette question devant le nouveau mantra de l'engagement sociétal au regard des attentes des parties prenantes, mais également du nouveau cadre européen rendant contraignante une partie de la RSE.

### Quelle vision pouvons-nous avoir du développement de la RSE en Afrique ?

La RSE prend clairement son essor sur le continent. L'engagement sociétal des entreprises françaises et européennes est notable et bien réel. Et depuis quelques années, des initiatives patronales africaines valorisent ces mêmes engagements, avec la mise en place de chartes ou encore de labels dans certains pays. Surtout, certains gouvernements prennent l'initiative de définir des stratégies nationales de RSE, avec un volet contraignant mais également un volet incitatif. Je pense notamment au Togo qui a lancé ses Trophées RSE ou encore au Gabon qui porte un projet de stratégie nationale annoncé dans le cadre du premier sommet de l'engagement sociétal des entreprises, qui s'est tenu en juillet dernier. L'intégration de la RSE dans les politiques publiques, c'est aussi la note 35 du SYSCOHADA

qui pose les premières obligations de reporting extra-financier allant jusqu'à l'identification des émissions de gaz à effet de serre ! Enfin, il faudra être attentif à la prise en compte de la RSE dans la définition du *fair new deal* entre l'Afrique et l'Europe à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne.

### Quelles sont les thématiques au programme pour 2022 ?

En premier lieu, les stratégies d'impact chez les opérateurs et acteurs économiques : nous sommes arrivés à une forme de maturité sur les méthodologies qui nous permettent d'évaluer les impacts intrinsèques liés à l'activité et les impacts intentionnels liés à une démarche d'engagement. C'est un enjeu essentiel dans les échanges avec les différentes parties prenantes, notamment gouvernementales, pour que les démarches volontaires des entreprises soient reconnues comme un facteur de différence et de préférence par les décideurs. Il sera aussi question de l'inclusion des femmes et des jeunes, par l'emploi et le développement économique, pour laquelle les initiatives des acteurs privés sont attendues. Nous continuerons à mettre en valeur les initiatives contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD) sur le continent à travers nos webinaires, pour mieux partager l'empreinte positive des acteurs, notamment sur les réseaux sociaux. Et sur le sujet, les collaborateurs du continent sont les meilleurs ambassadeurs de l'engagement sociétal de leurs entreprises ! Enfin, nous reparlerons de droits humains et des risques ESG au regard du projet du Parlement européen qui prévoit d'élargir les obligations de vigilance à l'ensemble des entreprises de plus de 250 collaborateurs.



## Commission RH

Président : Igor Rochette

Cette année, la Commission RH présidée par Igor Rochette a organisé deux événements. Le premier, une webconférence qui s'est tenue le 22 juin, a porté sur le thème du développement de l'expatriation régionale et sous-régionale en Afrique, en présence de plusieurs DRH de grands groupes français à l'instar de CFAO, Bolloré et Eranove. Cet événement, destiné à un large public, avec des participants et des entreprises externes au CIAN, a permis de souligner le caractère intra-africain de l'expatriation, qui demeure une dynamique plus importante et significative que l'expatriation intercontinentale. Le second rendez-vous de la Commission, le 9 novembre, s'est penché

sur les enjeux de l'évolution des contrats d'expatriation. Sujet plus sensible, cet événement s'est déroulé en format plus restreint, en présentiel, au siège du CIAN avec la participation de plusieurs DRH d'entreprises adhérentes.

En 2022, la Commission RH envisage de se réunir à trois reprises. Il s'agira d'alterner entre les thèmes généralistes (formation, recrutement, évolution de carrières) rassemblant un public très large et les thèmes plus techniques (évolution des avantages d'expatriation, protection des expatriés dans les entreprises françaises) dédiés à des intervenants professionnels des ressources humaines



## Commission sûreté

Président : Arnaud Kremer

Compte tenu de la crise sanitaire, la Commission sûreté s'est penchée durant l'année sur les nombreux défis posés aux entreprises en matière de sécurisation des approvisionnements et de sécurité des établissements. Face au risque croissant que représente la cybercriminalité, quelles bonnes pratiques mettre en œuvre ? Dans quelle mesure peut-on garantir la sécurité des phases de transport ? Souhaitant accompagner de manière pragmatique les entreprises dans la mise en place de leurs protocoles de sécurité, la Commission s'est appuyée sur des conseils d'experts.

L'événement le plus marquant en 2021 aura été la conférence intitulée « Les défis de logistique en Afrique », en mars,

à l'occasion de laquelle est intervenu Léon Jankowski, formateur expert en sûreté du transport aérien et chargé de la protection des salariés du groupe DHL. Réunissant une quarantaine d'adhérents et professionnels de la sécurité à distance, cet événement a mis l'accent sur la complexité des opérations logistiques, au regard des multiples niveaux d'opération impliqués, des différentes normes réglementaires selon les zones d'activités concernées, ainsi que la nature des relations entretenues entre les entreprises et les autorités nationales.

Alors que les directions sûreté ont été extrêmement sollicitées ces derniers mois, il ne fait nul doute qu'elles en ressortiront plus renforcées et formées à appréhender cette multiplicité de risques.



## Commission santé

Président : Erick Maville

Dans un contexte marqué par la pandémie, plusieurs thématiques prioritaires ont été abordées, dans le prolongement des travaux de 2020. La Commission a consacré un premier événement à l'accès aux vaccins et à la circulation des variants, en présence d'experts d'organisations internationales, puis une réunion sur la préparation à la gestion des crises sanitaires, visant à recueillir les bonnes pratiques mises en œuvre par les entreprises et les ONG.

Sur le plan opérationnel, nous avons déroulé le Programme « Santé Entreprise Afrique », renommé Programme « Caravane Santé Afrique » au 1er janvier 2022. Lancé en 2019 dans deux pays africains (Côte d'Ivoire et Cameroun), il mobilise les entreprises adhérentes du CIAN autour d'actions de prévention et de dépistage multi-maladies (tuberculose, VIH, paludisme, diabète, hypertension).

En 2022, nous entamerons la mise en œuvre de la nouvelle version de ce programme avec comme objectif de déployer plus largement les unités mobiles connectées sur le terrain, d'élargir le périmètre à de nouveaux pays (Burkina Faso, Bénin, Guinée, Sénégal, Togo et Maroc) et d'engager davantage de parties prenantes.

D'autres thématiques seront également abordées, parmi lesquelles l'inégalité vaccinale, les maladies non-transmissibles ou encore les financements innovants.

À noter, la participation du CIAN au groupe de travail chargé du panel sur la santé lors du EU-Africa Business Forum organisé en marge du sommet des chefs d'État de l'Union européenne et de l'Union africaine, les 17 et 18 février 2022. Le CIAN participera également au Forum Afrique de l'association Santé en entreprise (SEE/B4GH), dédié aux partenariats Europe/ Afrique et à la RSE, qui se tiendra en novembre à Lyon.



### Commission des institutions européennes Président : Patrick Sevaistre

Initialement prévu en octobre 2020, le sixième sommet entre l'Union européenne et l'Union africaine a été reporté à plusieurs reprises en raison de la pandémie. Cette réunion capitale pour l'avenir des relations entre l'Europe et l'Afrique se tiendra finalement à Bruxelles les 17 et 18 février 2022, en présence des chefs d'État africains et européens. Ayant pris la présidence de l'EBCAM en juin 2018, le CIAN et sa Commission des institutions européennes ont participé activement à la préparation du EU-Africa Business Forum qui est traditionnellement organisé en marge de ces sommets. Pour la première fois, les principales organisations du secteur privé européen représentées à Bruxelles ont obtenu de la Commission européenne d'être, avec leurs

homologues africains, leaders dans l'organisation et le contenu de cet événement destiné à promouvoir un rôle plus effectif du secteur privé, africain et européen, dans la relation UE-Afrique. À travers des positions papers et propositions opérationnelles, le CIAN a contribué, via l'EBCAM, à alimenter le dialogue public-privé à Bruxelles sur des thématiques phares telles que la relance économique post Covid-19, la transition écologique et la Zone de libre échange continentale (ZLECAf). La Commission des institutions européennes du CIAN a pour ambition de poursuivre le travail réalisé ces derniers mois et, à travers l'EBCAM, de renforcer les liens avec les institutions européennes, mais également avec les organisations patronales africaines.



### Commission juridique et fiscale Président : Jean-Jacques Lecat

L'année 2021 a débuté par le rendez-vous régulier consacré au panorama de l'actualité fiscale. Animée par Deanna d'Almeida, associée du cabinet CMS Francis Lefebvre Avocats, cette réunion s'est tenue en distanciel avec des intervenants de plusieurs pays (Angola, Afrique du Sud, Kenya, Algérie). Une autre thématique a concerné le projet d'Acte uniforme de l'OHADA sur le droit international privé. Lors de ces échanges, Alain Fénéon, le Dr. Karel Osiris Coffi Dogué et Jean-Jacques Lecat ont souligné la nécessité d'une uniformisation des règles relatives à la détermination de la loi applicable et de la juridiction compétente dans les contrats internationaux, ainsi que la reconnaissance des documents publics et des sentences judiciaires au sein de l'espace OHADA, objet du nouvel Acte uniforme. Enfin, une conférence

intitulée « Arbitrage et médiation dans les conflits avec les États », organisée avec les associés du cabinet Betto Perben Pradel Filho a rassemblé plus d'une centaine de participants.

En 2022, la Commission organisera un panorama de l'actualité fiscale, qui comprendra un point particulier sur le contentieux fiscal, un événement consacré aux enjeux du capital-investissement en Afrique, un atelier en partenariat avec l'Union internationale des huissiers de justice sur l'évolution des procédures d'exécution des décisions judiciaires et de recouvrement, ainsi qu'une discussion sur les méthodes d'évaluation de l'état du droit et du climat des affaires d'un pays, après la suspension du classement Doing Business de la Banque mondiale.



## Programme RH Excellence Afrique (REA)

Directrice : Marie-France Durandière

L'année 2021 du programme RH Excellence Afrique (REA) a été marquée par trois étapes importantes : la fin de son accompagnement par l'Agence française de développement (AFD), la mise en œuvre du programme Archipelago Kalanci financé par l'Union européenne et une reconfiguration de ses activités. Débuté en 2017, le programme REA d'accompagnement à la certification des établissements de formation professionnelle a bénéficié d'une extension jusqu'en décembre 2021. Malgré la pandémie, ses missions au Sénégal et au Burkina Faso ont repris dès juin et ont abouti à la certification REA de cinq filières professionnelles.

Le programme Archipelago Kalanci porté par le CIAN avec le soutien de l'Union des grandes entreprises industrielles de Côte d'Ivoire (UGEI), et déployé du point de vue opérationnel par REA est monté en puissance en 2021 : il prévoit, entre autres, la formation

et l'insertion professionnelle de 450 jeunes. Amorcé en 2020, ce programme fera émerger des promotions d'apprenants en cuisine ou en électricité, formés pour la vie active. Une mission d'employabilité et d'insertion capitale qui continuera de se déployer en 2022. Les entreprises ont marqué leur intérêt pour accueillir en stage ces jeunes, qu'elles pourront ensuite recruter.

Dès la fin 2021, REA a mis en place un nouveau calendrier d'activités qui se poursuivra en 2022. Une offre de services basée sur son expertise : audits quantitatifs et qualitatifs des centres de formation, accompagnement des acteurs de la formation professionnelle. REA, fidèle à ses convictions, développera des activités qui contribueront à mieux adapter les formations techniques professionnelles aux attentes des secteurs productifs locaux.

### Nos experts géographiques

Sept experts contribuent aux travaux du CIAN en apportant leur expérience des pays avec lesquels ils travaillent. Ils permettent de nouer des relations avec les institutions patronales locales et, dans le cadre de la délégation auprès des institutions régionales, de représenter le CIAN et ses adhérents auprès des instances africaines comme la Banque africaine de développement, le Secrétariat permanent de l'OHADA.



**Alain Fénéon**  
délégué auprès des institutions régionales africaines



**Afrique du nord**  
Ryadh Boudjemadi

**Afrique de l'Ouest (à designer)**



**Afrique centrale et Madagascar**  
Patrick Sevaistre



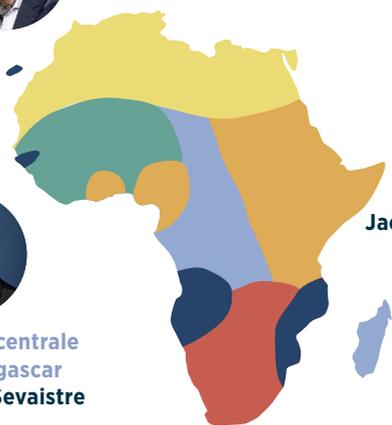
**Afrique australe**  
Laurent Padoux



**Afrique anglophone**  
Jacques Manlay



**Afrique lusophone**  
Lydia Picoteiro Bettencourt



## BUREAU

Président délégué

**Étienne Giros**

Secrétaire général

**Stephen Decam**

Directrice générale

**Sandrine Sorieul**

Communication

**Virgil Ivanès**

Secrétariat

**Isabelle Kotzuba**

[contact@cian.asso.fr](mailto:contact@cian.asso.fr)

Tél. : +33 (0)1 45 62 55 76

## RH EXCELLENCE AFRIQUE (Abidjan)

Directrice

**Marie-France Durandière**

[mfdurandiere@rea-afrique.org](mailto:mfdurandiere@rea-afrique.org)

## COMMISSIONS

### Commission digitale

Président : **Jean-Michel Huet**

Associé BearingPoint

[jean-michel.huet@bearingpoint.com](mailto:jean-michel.huet@bearingpoint.com)

### Commission éthique et conformité

Président : **Frédéric Paradis**

Directeur compliance de GTT

[fparadis@gtt.fr](mailto:fparadis@gtt.fr)

### Commission institutions européennes

Président : **Patrick Sevaistre**

Conseiller du commerce extérieur

[sevaistre.patrick@gmail.com](mailto:sevaistre.patrick@gmail.com)

### Commission juridique et fiscale

Président : **Jean-Jacques Lecat**

Avocat à la Cour

[jj.lecat@jjf-avocat.fr](mailto:jj.lecat@jjf-avocat.fr)

### Commission RH

Président : **Igor Rochette**

Directeur de Michael Page Africa

[IgorRochette@michaelpage.fr](mailto:IgorRochette@michaelpage.fr)

### Commission RSE & ODD

Président : **Pierre-Samuel Guedj**

Président fondateur d'Affectio

Mutandi

[ps.guedj@affectiomutandi.com](mailto:ps.guedj@affectiomutandi.com)

### Commission santé

Président : **Erick Maville**

Directeur général de Santé en

Entreprise

[emaville@santeenentreprise.com](mailto:emaville@santeenentreprise.com)

### Commission sûreté

Président : **Arnaud Kremer**

Président fondateur d'Iremos

[arnaud.kremer@iremos.fr](mailto:arnaud.kremer@iremos.fr)

## EXPERTS

### Afrique du Nord

**Ryadh Boudjemadi**

Directeur général d'Icosium Energy

[ryadh.boudjemadi@gmail.com](mailto:ryadh.boudjemadi@gmail.com)

### Afrique centrale

**Patrick Sevaistre**

Conseiller du commerce extérieur

[sevaistre.patrick@gmail.com](mailto:sevaistre.patrick@gmail.com)

### Afrique anglophone

**Jacques Manlay**

Conseiller du commerce extérieur

[jacques.manlay@orange.fr](mailto:jacques.manlay@orange.fr)

### Afrique australe

**Laurent Padoux**

Membre Comité Appui aux

initiatives ONG de l'AFD

[lpadoux@gmail.com](mailto:lpadoux@gmail.com)

### Afrique lusophone

**Lydia Picoteiro Bettencourt**

Avocate, fondatrice du cabinet LPB

[contact@lpbettencourt-avocats.com](mailto:contact@lpbettencourt-avocats.com)

### Délégué auprès des institutions régionales africaines

**Alain Fénéon**

Avocat, consultant des Éditions

Juris Africa

[contact@feneon.org](mailto:contact@feneon.org)

**POUR EN SAVOIR PLUS  
ET ADHÉRER**

[www.cian-afrique.org](http://www.cian-afrique.org)



# CIAN

Conseil français  
des investisseurs en Afrique

45, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Té. +33 (0)1 45 62 55 76 - [contact@cian.asso.fr](mailto:contact@cian.asso.fr)

## DOMAINES D'EXPERTISE DU CEPICI

Le CEPICI compte parmi les structures spécialisées dans l'assistance et l'accompagnement technique des investisseurs privés, et le Gouvernement ivoirien a renforcé son rôle et ses missions depuis 2012. En tant que Guichet Unique de l'investissement privé, le CEPICI fédère, coordonne et rationalise l'ensemble des initiatives et actions gouvernementales en matière de promotion des investissements et de développement du secteur privé.

Ses principales missions sont :

- Assistance à la création d'entreprise par le Guichet
- Unique de Formalités d'Entreprise
- Accès aux avantages du Code des investissements
- Facilitation à l'obtention de terrains industriels
- Conseil, assistance et facilitation à l'investissement
- Planification stratégique et études économiques sectorielles
- Promotion du développement durable de l'investissement
- Organisation d'événements économiques
- Promotion de l'entrepreneuriat national et des startups
- Suivi-Évaluation des investissements privés réalisés



## 7 BONNES RAISONS D'INVESTIR EN CÔTE D'IVOIRE

### 7 GRAPPES INDUSTRIELLES DÉFINIES COMME PRIORITAIRES SUR LA BASE DES POTENTIALITÉS ÉCONOMIQUES RÉGIONALES



- 1 Une économie dynamique en croissance soutenue depuis 2012 et un taux d'inflation maîtrisé inférieur à 1% de 2012 à 2019.
- 2 Un hub économique régional (35% du PIB de l'UEMOA).
- 3 Un climat des affaires très favorable à l'investissement dans les top 10 des pays les plus réformateurs au Monde.
- 4 Des ressources naturelles abondantes et disponibles à des coûts compétitifs.
- 5 Des infrastructures économiques modernes.
- 6 Une dotation fiable en énergie.
- 7 La richesse du capital humain.

### AUTRES NICHES DE CROISSANCE À EXPLOITER



PLUS D'INFOS SUR [WWW.225INVEST.CI](http://WWW.225INVEST.CI)

#### SIÈGE SOCIAL

2ème étage, Immeuble MEMANOU  
Boulevard Clovel, Plateau - Abidjan  
Tél. +225 27 20 31 14 00 - Fax : +225 27 20 31 14 09  
E-mail : [infos.cepici@cepici.ci](mailto:infos.cepici@cepici.ci)

#### GUICHET UNIQUE DES FORMALITÉS D'ENTREPRISES

Immeuble Grand Siècle - Carrefour PISAM,  
au 2et 3ème étage, Cocody - Abidjan  
Tél. +225 25 22 01 79 00 / 01/14 - Fax : +225 27 20 30 23 94

IMMOBILIER  
TOUR SAMA - CÔTE D'IVOIRE



RÉSIDENCES GÉRÉES  
DOUALA APPART'HÔTEL - CAMEROUN



GOLF  
KIGALI GOLF RESORT & VILLAS - RWANDA



FORAGES ET ACCÈS À L'EAU



MICROFINANCE ET ASSURANCES



DISTRIBUTION

